

Correction de copies assistée par IA : retour sur un terrain pionnier

Une expérimentation précurseur

Thibaud Hayette est professeur de lettres modernes dans le département de l'Ain et interlocuteur académique pour le numérique (IAN) à l'académie de Lyon. Fortement impliqué dans les sujets de mise en œuvre et d'appropriation des dispositifs numériques, il s'intéresse depuis plusieurs années aux usages pédagogiques de l'IA générative.

Nous l'avons rencontré dans ce cadre, afin d'échanger avec lui sur les initiatives qu'il développe depuis 2023 sur ces thématiques et plus particulièrement sur l'expérimentation qu'il a menée en 2024 sur la correction de copies de brevet assistée par ChatGPT 4.0.

Avant même d'aborder la question de l'évaluation, plusieurs cas d'usage avaient en effet été identifiés et expérimentés et ont ainsi servi de socle à une expérimentation plus ciblée : la correction de copies assistée par l'IA.



Une expérimentation menée en 2024

Entre défiance enseignante et usages massifs chez les élèves :

Au moment de l'apparition des IA génératives dans le paysage éducatif, les niveaux d'appropriation étaient très contrastés :

- Côté **enseignants**, ChatGPT était perçu avec une forte défiance et peu de solutions concrètes, adaptées à l'enseignement secondaire ou supérieur, existaient. Dans ce contexte, Thibaud Hayette a obtenu l'aval du rectorat de Lyon pour mener une expérimentation encadrée : pratiquer une correction de copies assistée par l'IA sur des copies officielles d'examen.
- Côté **élèves**, la situation était tout autre. Dès 2023, les taux d'utilisation de l'IA étaient déjà très élevés, estimés entre 30 et 50 % des élèves, essentiellement pour déléguer des tâches de recherche et de production écrite. Ces chiffres sont cohérents avec plusieurs enquêtes internationales, notamment celles de l'UNESCO [1] et de l'OCDE [2], qui pointaient dès 2023 une adoption rapide des IA génératives par les adolescents scolarisés.

L'expérimentation s'inscrit alors dans une réflexion plus large :

- Comment créer de l'appropriation chez les enseignants ?
- Comment intégrer l'IA dans leur quotidien professionnel ?
- Quels cas d'usage sont réellement pertinents ?

Le choix de Thibaud Hayette s'est porté sur la **correction de copies**, identifiée comme l'une des activités les plus chronophages. En français, le temps moyen consacré à la correction est estimé à environ 6h30 par semaine, un ordre de grandeur cohérent avec les données issues des enquêtes ministérielles sur le temps de travail enseignant. L'IA est ici envisagée non comme un substitut, mais comme un assistant.

L'expérimentation s'est déroulée de juillet à novembre 2024, en s'appuyant sur la version gratuite de ChatGPT-4.0, les outils ayant depuis évolué.

Méthodologie : une expérimentation encadrée et comparative

L'étude a été conduite dans un cadre strict, avec :

- Obtention des autorisations du rectorat,
- Respect du RGPD,
- Anonymisation complète des copies, issues du brevet et provenant d'élèves extérieurs à l'établissement de pratique, afin d'éviter tout biais affectif.

Sept correcteurs volontaires, de profils variés, ont participé à l'expérimentation.

Le protocole était le suivant :

- Chaque correcteur fournissait une copie scannée, vierge de toute annotation,
- Il corrigeait ensuite cette copie selon ses pratiques habituelles,
- En parallèle, Thibaud Hayette corrigeait la même copie à l'aide de l'IA,
- Les résultats étaient comparés et analysés.

Les copies exploitées étaient issues de la même épreuve de français et comportaient :

- Une partie compréhension, grammaire et orthographe, fondée sur des critères objectifs et chiffrés,
- Une partie rédaction, plus subjective.

Les objectifs étaient triples :

- Tester la capacité de l'IA à **retranscrire l'écriture manuscrite**,
- **Comparer les temps de correction** et mesurer le gain possible,
- Analyser le **degré d'objectivité**.

Déroulé technique et résultats observés

1. La transcription manuscrite

Les copies scannées ont été transformées en texte numérique à l'aide de NotebookLM (outil de reconnaissance de l'écriture manuscrite).

L'outil s'est révélé très efficace dans environ 90 % des cas, mais avec un écueil majeur : l'IA peut corriger voire inventer lorsque l'écriture manque de lisibilité.

Une vérification humaine systématique a donc été nécessaire, rendant cette phase lourde et chronophage.

[1] Sondage UNESCO sur l'utilisation de l'IA générative dans les écoles et universités, 2023.

[2] OCDE, Digital Education Outlook, 2023

Correction de copies assistée par IA : retour sur un terrain pionnier

Une expérimentation précurseur

2. La correction via ChatGPT

Les transcriptions validées ont ensuite été soumises à ChatGPT avec :

- Le corrigé officiel ;
- Le barème de l'Éducation nationale.

3. Calcul et comparaison

Les totaux ont été calculés puis comparés aux corrections humaines.

Les constats sont nuancés :

- Globalement, très peu d'écarts sur les moyennes,
- Mais des écarts importants sur certaines copies, pouvant aller jusqu'à 7 points.

L'IA s'est montrée généralement plus **sévère**, notamment sur la partie **grammaire et orthographe**. Sur la partie rédaction, l'IA s'est montrée plutôt juste au regard du corrigé officiel mais n'a pas la capacité de **valoriser des productions plus originales** comme le ferait le correcteur humain.

À l'inverse, sur certaines copies mal écrites, elle se montrait plus indulgente, là où un correcteur humain peut appliquer un biais plus strict.

Écueils et limites identifiés

Le bilan de cette expérimentation illustre clairement les limites actuelles rencontrées avec l'IA générative :

- L'**application de biais** avec par exemple la correction automatique des fautes à la retranscription, la cumulation de points sur les fautes d'orthographe,
- Le **manque d'intégration d'éléments implicites**, sensibles : ce qu'est un élève de troisième, son parcours, ses progrès, son contexte socio-culturel.

Certains biais de correction ont pu être corrigés mais au prix d'un temps passé réduisant voire annulant le gain de temps initialement recherché, **limitant le succès de l'expérimentation** au regard des objectifs initialement fixés.

Et aujourd'hui, où en sommes-nous ?

L'essor de l'EdTech et des solutions dédiées

Depuis cette expérimentation, le paysage a évolué avec l'émergence de solutions EdTech clés-en-main dédiées à la correction assistée. Thibaud Hayette a notamment travaillé avec Ed.AI, qui s'est entouré d'enseignants et acteurs de l'enseignement pour co-concevoir un outil au plus proche des besoins réels du terrain.

Il identifie deux grandes dynamiques de développement de ces solutions :

- Des acteurs EdTech **connaissant encore mal le fonctionnement du système éducatif** et devant se rapprocher du terrain, au risque de concevoir des solutions éloignées de la réalité,
- Des **développements menés en partenariat** avec les académies, voire des projets internes à l'Éducation nationale.

Des freins toujours structurants

1. Contraintes matérielles et réglementaires

- Le sujet de la **protection des données** reste au cœur des inquiétudes et contraintes réglementaires pesant sur l'acquisition et l'usage d'outils tiers, clés-en-main.
- Le **modèle économique de ces solutions** repose sur des abonnements ou des budgets académiques, rendant un usage individuel difficile pour les enseignants.

2. Contraintes d'appropriation et conduite du changement

Un manque global d'accompagnement, notamment au niveau national, est identifié par Thibaud Hayette auprès de ses pairs comme un frein majeur à l'utilisation et l'encadrement de l'utilisation des élèves de l'IA, engendrant :

- Un déficit de confiance et d'acculturation ;
- Des craintes persistantes face à une maîtrise accrue des élèves : perte de savoir, erreurs, déshumanisation de l'enseignement.

Evolutions des pratiques & perspectives

En l'absence de directives gouvernementales longtemps claires, un constat s'impose : les devoirs à la maison sont désormais réalisés avec l'IA. Interdire apparaît peu opérant ; **encadrer devient essentiel**.

Des premières réponses, encore insuffisantes émergent. Thibaud Hayette, en tant qu'enseignant et IAN s'est notamment impliqué dans :

- La rédaction de **chartes académiques** à destination des élèves, parents et enseignants, avec des degrés de permissivité,
- La recherche de **nouvelles modalités d'évaluation** intégrant l'IA ;
- Une **expérimentation** à venir avec des élèves de 3ème autour de la co-construction d'une argumentation avec l'IA,
- La **sensibilisation** aux enjeux de formation aux bonnes pratiques.

Les **risques** sont également identifiés : impacts environnementaux, enjeux éthiques, renforcement des biais sociaux.

En parallèle, des **initiatives gouvernementales** participent à la construction d'un socle commun : depuis mai 2025, une charte d'usage de l'IA en éducation précise par exemple ce qui peut être fait avec les élèves selon leur âge.

Côté formation des enseignants, les initiatives restent cependant majoritairement **locales** et volontaires, creusant les écarts entre les enseignants déjà engagés et ceux qui demeurent sur la défensive.